

Hommage aux Burkinabè morts pour la France en 14-18 et 39-45



Ils sont morts par milliers pour la France mais “qui aujourd’hui se souvient de leurs noms, de leurs visages?”

La commémoration du 11 novembre. L’hommage au Soldat Inconnu

La loi française n°2012-273 du 28 février 2012 dispose en son Article 1 que « le 11 novembre, jour anniversaire de l’armistice de 1918 et de commémoration annuelle de la victoire et de la Paix, il est rendu hommage à tous les morts pour la France. Cet hommage ne se substitue pas aux autres journées de commémoration nationales». Cette loi a permis d’étendre l’hommage national du 11 novembre à tous ceux, civils ou militaires qui ont péri dans des conflits anciens ou actuels avec la mention «mort pour la France», et notamment ceux qui sont morts au cours des OPEX (opérations extérieures) comme Serval et Barkhane au Sahel .

Il faut rappeler que la mention «mort pour la France» est un statut institué lors de la Première guerre mondiale et qui est régi par l’[article L.488 du Code des pensions militaires](#) d’invalidité et des victimes de guerre. Pour ce qui est des militaires, il ne s’applique pas automatiquement à tous ceux qui sont morts en servant sous le drapeau tricolore. En effet, ce statut dispose notamment que cette mention est apposée sur l’acte de décès quand le soldat concerné a été “ a) tué à l’ennemi ou mort de blessures de guerre ; b) mort de maladie contractée en service commandé en temps de guerre ; c) mort d’accident survenu en service ou à l’occasion du service en temps de guerre; d) Ou, prisonnier de guerre, exécuté par l’ennemi ou décédé des suites de blessures, de mauvais traitements, de maladies contractées ou aggravées ou d’accidents survenus du fait de la captivité». Les victimes ont droit à une sépulture individuelle entretenue à perpétuité par l’État et leurs ayant-droits bénéficient de certains avantages (pension de veuve de guerre pour le conjoint survivant et statut de pupille de la Nation pour les enfants). Pour diverses raisons, les ayant-droits des combattants africains ayant mérité ce statut ont rarement profité de ces avantages.

A l’occasion de cette date historique du 11 novembre, retour sur une commémoration qui ne concerne pas que les Français, mais aussi des milliers de «tirailleurs sénégalais» et en particulier burkinabè tombés au champ d’honneur avec la mention «mort pour la France». 1918. A «la onzième heure du onzième jour du onzième mois», l’armistice signée quelques heures plus tôt entre la Triple Entente (France, Grande Bretagne et Etats-Unis d’Amérique) et l’Allemagne est entrée en vigueur et les canons se sont tus sur le front au nord-est de l’Hexagone. Cette signature intervenue dans le wagon de commandement du Maréchal Foch près de la gare de Rethondes ordonne la suspension des combats et sera le prélude du Traité de Versailles du 28 juin 1919 mettant un terme à une guerre particulièrement meurtrière qui aura fait en 4 années plus de 18 millions de morts et disparus tant militaires que civils parmi les belligérants.

Dès la bataille de Verdun en 1916, l’idée d’honorer un soldat inconnu comme symbole de tous les «Poilus» morts pendant la guerre est lancée. Le 8 novembre 1920, une loi votée à l’unanimité par le

Parlement décide que «les restes d'un des soldats non identifiés morts au champ d'honneur au cours de la guerre 1914-1918» seront inhumés sous l'Arc de Triomphe à Paris. Le 10 novembre 1920, dans la citadelle souterraine de Verdun, le soldat de 2^e classe Auguste Thin du 132^e régiment d'infanterie entrera dans l'Histoire pour avoir eu la lourde responsabilité de choisir parmi les 8 cercueils contenant les restes de soldats non identifiés celui qui sera le Soldat Inconnu. Son choix fait en additionnant les chiffres de son régiment, se portera sur le 6^e cercueil, lequel sera transporté à Paris et exposé sous l'Arc de Triomphe le 11 novembre 1920 lors des cérémonies marquant l'anniversaire de l'Armistice de 1918. L'inhumation effective de ce désormais célèbre Inconnu sur ce site n'interviendra que le 28 janvier 1923. La petite histoire retiendra aussi que lors des exhumations à la recherche de corps de soldats non identifiés, tout a été mis en œuvre pour s'assurer que les restes mortels sont ceux d'un soldat de «nationalité française garantie» afin d'éviter de «rendre les honneurs à un allemand ou même à un membre des troupes coloniales». Par une loi du 24 octobre 1922, le 11 novembre est déclaré «fête nationale». Une flamme du souvenir est allumée pour la première fois le 11 novembre 1923 par André Maginot, ministre de la guerre et des pensions. Depuis lors, cette flamme a été ravivée tous les soirs à 18h30, y compris pendant l'Occupation.

«Vous, mes frères obscurs, personne ne vous nomme».

Le centenaire de l'Armistice a été commémoré en grande pompe en France en 2018 avec la participation de soixante-douze chefs d'Etat ou de gouvernement dont la quasi-totalité de ceux d'Afrique de l'Ouest, avec entre autres activités une commémoration à l'Arc de Triomphe autour de la tombe du soldat inconnu. L'un des nombreux articles de presse publiés à cette occasion était intitulé «1914-1918: l'Afrique a payé un lourd tribut à la Grande guerre». L'auteur, Michel Lachkar, y rappelle que «...un siècle après la fin de la Première guerre mondiale, on ne connaît toujours pas précisément les noms des quelque 45 000 soldats africains morts ou disparus à Verdun, au Chemin des Dames, aux Dardanelles...Ils s'appelaient Ouédraogo, Traore, Ouattara, Belkacem ou Harbi mais aucun monument aux morts ne recense leurs noms». Rien d'étonnant à cela. En effet, l'Article L515-1 du Code des pensions militaires dispose que lorsque la mention "Mort pour la France" a été portée sur l'acte de décès dans les conditions prévues par la loi, «l'inscription du nom du défunt sur le monument aux morts de sa commune de naissance ou du dernier domicile ou sur une stèle placée dans l'environnement immédiat de ce monument est obligatoire». Plus de 30 000 monuments aux morts ont été érigés en France entre 1919 et 1922, et, bien entendu, aucun combattant africain n'y est mentionné, un constat relevé par Léopold Sédar Senghor qui souligne dans son poème intitulé "Aux tirailleurs sénégalais morts pour la France" écrit à Tours en 1938 et repris dans le recueil «Hosties noires» publié en 1948: «On fleurit les tombes, on réchauffe le Soldat Inconnu. // Vous, mes frères obscurs, personne ne vous nomme».

Lors de la commémoration le 15 août 2019 à St Raphael du 75^{ème} anniversaire du débarquement en Provence, le Président Emmanuel Macron a déclaré en présence de ses hôtes d'honneur les Présidents Alassane Ouattara de Côte d'Ivoire et Alpha Condé de Guinée:«...la très grande majorité des soldats de la plus grande force de l'armée française de la libération venait d'Afrique...Tous se sont unis contre l'ennemi nazi au service du drapeau et de la liberté. Tous ont fait preuve d'un courage immense et d'une bravoure hors pair. Ils ont payé un lourd tribut à la victoire qu'ils ont largement contribué à forger. Ils sont des milliers à s'être sacrifiés pour défendre une terre lointaine, une terre souvent inconnue, une terre jusqu'alors jamais foulée, une terre à laquelle ils ont à jamais mêlé leur sang. Ils ont fait l'honneur et la grandeur de la France et pourtant **qui d'entre nous se souvient aujourd'hui de leurs noms, de leurs visages?**» Et le Président français d'ajouter: «... les noms, les visages, les vies de ces héros d'Afrique doivent faire partie de nos vies de citoyens libres parce que sans eux nous ne le serions pas. C'est pourquoi je lance aujourd'hui un appel aux maires de France pour qu'ils fassent vivre par le nom de nos rues et de nos places, par nos monuments et nos cérémonies la mémoire de ces hommes qui rendent fiers toute l'Afrique».

Qui se souvient aujourd'hui de leurs noms, de leurs visages? Cette question n'interpelle pas que les Français. Elle interpelle autant sinon davantage les ressortissants des anciennes colonies françaises en général et les Burkinabè en particulier. En effet pour ces derniers, et bien que leurs parents aient

servi par milliers dans divers bataillons ou régiments de tirailleurs sénégalais (BTS ou RTS), il n'est pas toujours facile de retrouver leurs traces. Ils n'étaient pas encore «voltaïques» en 1914-1918, leur territoire n'ayant été constitué sous le nom de Haute-Volta qu'en mars 1919. Ils ne l'étaient plus en 1939-1945, leur pays ayant été dépecé en 1932 au profit des territoires du Soudan (actuel Mali), de la Côte d'Ivoire et du Niger avant d'être reconstitué en 1947. Ils ont donc été parfois classés comme originaires de l'un ou l'autre de ces trois pays ou du Haut Sénégal Niger.

Qui se souvient d'eux de nos jours? Qui se souvient de [Kindo Ali](#), du 61^e BTS, matricule 20624, mort le 27/04/1917, ou de [Tamboura Daogo](#), du 87^e BTS, matricule 3660, mort le 27/12/1916, ou de [Zoungrana Kouka](#), du 54^e BTS, matricule 22013, mort le 21/07/1917 ? Ils ont en commun d'avoir eu la mention «mort pour la France» suite à leur décès au camp du Courneau surnommé «le camp de la misère» ou «le camp des nègres», un camp dit d'hivernage où étaient regroupés les tirailleurs sénégalais pendant l'hiver et où périrent en 1916-1917 près d'un millier d'entre eux dont une centaine originaires du Burkina. Les conditions de vie dans ce camp situé à La Teste-de-Buch près d'Arcachon étaient déplorables et furent dénoncées par le député Blaise Diagne lors d'une séance à la Chambre des députés en décembre 1916. Ce dernier exigea la fermeture du camp, laquelle sera retardée entre autres raisons selon certaines sources par le fait que l'Institut Pasteur y testait un vaccin contre le pneumocoque.

Qui se souvient de [Maiga Ibrahima](#) du 68^e BTS, matricule 18431, originaire de Djibo mort à Chermizy-Ailles dans l'Aisne, ou de [Dembélé Mamady](#), du 70^e BTS, matricule 49548, originaire de Gassan, mort à Paissy, ou de Bambara Yambilé, du 66^e BTS, matricule 18656, originaire de Garango, mort à Neuville-sur-Ailette. Ils font partie des quelques 120 soldats originaires du Burkina fauchés à mort le 16 avril 1917 lors de l'offensive du Chemin des Dames menée par le général Nivelles et le général Mangin. En 2007, pour marquer le 90^e anniversaire de la bataille du Chemin des Dames et en hommage aux tirailleurs sénégalais, le Conseil général de l'Aisne a édité un hors-série de son bulletin d'information appelé «La lettre du Chemin des Dames». On y lit dans un encart intitulé «hécatombe au Chemin des Dames» que le général Nivelles a accepté dans une note signée de sa main l'idée de « *ne pas ménager le sang noir pour conserver un peu de blanc* ». Ce fut effectivement une véritable hécatombe car ce jour-là, 1400 tirailleurs sénégalais envoyés en première ligne bien que transis de froid tombèrent sous le feu ennemi. Parmi eux, un certain «DASSONGO TEMBA Naba». Les informations sur sa fiche militaire («né en 1884 à «Minga, commune de Messi, Haut Sénégal Niger») ne permettent pas d'en savoir plus sur son identité. Dans le bulletin d'information susvisé figure un autre encart titré «DASSONGO TEMBA NABA. De sang royal» qui précise que c'est l'un des fils du Moogo Naaba Koom II et qu'il repose à la nécropole de Champs (Aisne), tombe 266.

Qui se souvient de [Taraoré Sampouny](#), du 65^e BTS, matricule 11913, né en 1888 à Dolo (à 95km de Gaoua), mort le 14/08/1918 en détention en Allemagne au Halbmondlager (camp du «Croissant de lune») à Zossen-Wünsdorf à 30 km au sud de Berlin, où furent détenus 4000 à 5000 prisonniers musulmans provenant en grande partie de l'Inde. Sa présence dans ce camp est en relation avec un épisode peu connu de la Première guerre mondiale, quand l'Allemagne a été tentée par...le djihad, en coopération avec son allié turc. Le projet, concocté par le baron Max von Oppenheim qui a rédigé pour le *Auswärtiges Amt* (le ministère des Affaires étrangères) un mémorandum à ce sujet en octobre 1914, visait entre autres à détenir les prisonniers de confession musulmane dans des camps distincts où un traitement de faveur leur est accordé y compris pour leur pratique religieuse, puis à les «retourner» afin de les amener soit à combattre aux côtés de l'Allemagne ou à repartir infiltrer leurs anciennes unités afin de mener la guerre sainte contre leurs mécréants de colonisateurs. Le projet fût sans lendemain mais c'est à Halbmondlager que fut construite la première mosquée d'Allemagne inaugurée en juillet 1915.

Qui se souvient de [Sankara Zouli](#), né en 1918 à Koumi, mort à Sigloy dans le Loiret le 18 juin 1940, une autre date historique en France? Il repose dans la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais, au

nord d'Orléans, carré 12, rang 3, tombe 47. Qui se souvient de [Bouda Tibila](#), marsoin du 7^e régiment d'infanterie coloniale (R.I.C), mort le 21 juin 1940 à Clémont dans le Cher? Lui aussi repose dans la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais, carré 15, rang 1, tombe n°5. Sa fiche militaire indique qu'il est «né en 1917 à Santiago (Chili)» mais avec un nom pareil et pour avoir servi dans les troupes coloniales, les chances pour qu'il ait été un cousin d'Amérique de la grande famille Bouda au Burkina Faso sont absolument nulles.

Qui se souvient de Ouédraogo Yologomdé, massacré le 20 juin 1940 à Chasselay par les troupes nazies et qui repose à jamais au Tata sénégalais de Chasselay au nord de Lyon? Selon sa fiche militaire, il est «né en 1915 à Roba (Mali (ex-Soudan))» mais en réalité son village fait partie de la commune urbaine de Ouahigouya, province du Yatenga. Les 19 et 20 juin 1940, et alors que le maréchal Pétain, nouveau chef du gouvernement formé le 15 juin avait dit le 17 juin de cesser les combats et avait demandé l'armistice, que le 18 juin Lyon était déclarée «ville ouverte» (les troupes chargées de la défense de l'agglomération doivent se replier sans combattre), que le même jour le général de Gaulle lançait son fameux Appel invitant ses compatriotes à poursuivre la guerre, le 25^e régiment de tirailleurs sénégalais (25^e RTS) tenait tête face à l'envahisseur, respectant les ordres reçus de la hiérarchie. Ces ordres étaient on ne peut plus clairs, comme rappelé par le général de division François Lescel, ancien Président de la F.A.R.AC (Fédération des amicales régimentaires et d'anciens combattants de Lyon et de la région) dans un article intitulé « [Combats pour l'honneur au nord de Lyon](#) » : «**en cas d'attaque, tenir tous les points d'appui sans esprit de recul, même débordé**». Lorsqu'ils prirent le dessus, les envahisseurs séparèrent les soldats noirs de leurs officiers blancs avant de les mitrailler et de faire passer les chars sur leurs corps. Edifié à l'initiative de Jean Marchiani, secrétaire général de l'Office départemental des mutilés, anciens combattants et victimes de la guerre, le Tata où reposent les restes de 188 combattants africains, fut inauguré dès le 8 novembre 1942, puis en 1944 à la Libération. Une troisième inauguration eut lieu en juillet 1947 en présence des députés Hamani Diori du Niger et Daniel Ouezzin Coulibaly, lequel prononça un discours fort émouvant.

Qui se souvient de.....Ils sont trop nombreux pour être tous cités dans un seul article mais grâce à Internet, il est possible de retrouver les noms de ces héros méconnus, en consultant notamment le site «[Mémoire des hommes](#)» sur lequel le ministère de la défense a mis en ligne 1,3 million de fiches des "Morts pour la France" de la Première Guerre mondiale ainsi qu'une base de données sur les militaires décédés pendant la Seconde guerre mondiale.. Les recherches peuvent s'effectuer selon plusieurs critères (nom, prénom, pays de naissance) mais elles ne sont pas toujours aisées, en partie parce que les patronymes indexés sont souvent les prénoms et vice versa.Par ailleurs, l'orthographe des noms ou prénoms varie. A titre d'exemple, en recherchant les OUEDRAOGO morts pour la France en 1914-1918, on trouve 0 ayant ce patronyme, mais parmi ceux ayant ce prénom, on trouve 12 Ouedraogo, 2 Wedraogo, 2 Ouedraogho, 6 Ouidiraogo, 5 Oueddraogo et 29 Ouidraogo. Un véritable travail de bénédictin pour qui veut faire des recherches plus exhaustives sur le sujet. Le [blog de Patrick Castera](#) alias «Paddygenéalo» est d'un intérêt tout particulier pour la diaspora Burkinabè en Europe. Ce Français devenu Burkinabè par alliance a participé à l'indexation des fiches sur le site «Mémoire des hommes » et, entre autres articles, il a répertorié les lieux de [sépultures des "Poilus" venus du Burkina](#).

Une dette du sang?

A partir de la base de données sur les « [Morts pour la France de la Première guerre mondiale](#)» du site «Mémoire des hommes», on peut établir comme suit le nombre de morts en fonction du pays de naissance pour l'Afrique de l'Ouest: Mali (ex Soudan): **7 810**; Guinée: **5 023**; Sénégal: **4 530**; Côte d'Ivoire: **3 770**; Burkina (ex Haute Volta): **2 341**; Bénin (ex Dahomey): **1 740**; Haut Sénégal et Niger: **1 227**; Niger: **504**; Mauritanie: **273**. Le général Mangin, le promoteur de «la force noire» a ainsi reconnu dans son livre "*Regards sur la France d'Afrique*" (1924) que « *l'Afrique occidentale nous a fourni 164 000 hommes, qui ont montré la vaillance de leur race et leur amour du drapeau français. Jamais nous ne devons oublier le sang qu'ils ont généreusement versé avec le nôtre* ». L'idée selon laquelle la France aurait contracté une dette du sang à l'égard de ses anciennes

colonies africaines sera reprise par d'autres et pas des moindres. Après avoir lancé l'opération Serval en janvier 2013 au secours du Mali, le Président François Hollande s'est rendu à Bamako où il a notamment déclaré dans un discours à la Place de l'Indépendance le 2 février 2013: *“ Nous nous battons en fraternité, Maliens, Français, Africains parce que moi je n'oublie pas que lorsque la France a été elle-même attaquée, lorsqu'elle cherchait des soutiens, des alliés, lorsqu'elle était menacée pour son unité territoriale, qui est venu alors? C'est l'Afrique, c'est le Mali... **Nous payons aujourd'hui notre dette à votre égard**”*. Pour sa part, le ministre Alpha Barry, chef de la diplomatie burkinabè, estimait dans une interview le 1er décembre 2019 sur Radio Oméga que *“La France est engagée au Sahel parce que d'abord c'est une responsabilité internationale, c'est un allié traditionnel de la plupart des pays du Sahel, la plupart de ces pays sont francophones. Puis, **c'est un devoir de remboursement de dette**»*.

L'argument de la dette du sang est-il toujours d'actualité? La question mérite d'être posée. Interrogé sur RFI le 29 novembre 2019 après la mort au Mali le lundi 25 novembre 2019 de 13 soldats de l'opération Barkhane, le général Lecointre, chef d'état-major des armées, a notamment déclaré que *“Les armées françaises sont au Mali pour restaurer une situation dont dépend à la fois notre sécurité, à nous, Français, dont dépend la sécurité et la stabilité de l'Europe, parce que c'est la stabilité de toute l'Afrique sahélienne et de toute l'Afrique de l'Ouest, qui est en jeu aujourd'hui. Et donc, c'est d'abord un impératif de sécurité qui nous fait agir.....Donc je veux dire à tous les auditeurs des pays africains qui nous écoutent que les vraies raisons de nos engagements sont là. **Elles sont aussi, peut-être, une dette que nous avons contractée** à leur égard le jour où ces Africains sont venus par milliers défendre notre sol en 1914-1918, en 1939-1945.”* En français facile, «peut-être» est l'expression d'un doute, et ce doute, exprimé à un si haut niveau, n'est pas anodin. Il faut dire que parler de «remboursement de dette», c'est aussi reconnaître implicitement qu'une fois sa dette remboursée, la France sera quitte. En son temps, le Président Sarkozy avait quant à lui affirmé aux 13 Chefs d'État africains invités d'honneur à la célébration du 14 juillet 2010 à Paris que *«**Il est des dettes qui ne s'éteignent jamais. C'est le cas de celle que la France a contractée envers vos pays, où commença de briller, voici 70 ans, la flamme de la France Libre, et dont les fils ont versé leur sang pour libérer la France.**»*.

La vision d'une dette perpétuelle à l'égard de l'Afrique ne ferait probablement pas l'unanimité en France mais force est de constater que tous les partis politiques de l'Hexagone soutiennent la poursuite de l'opération Barkhane, à l'exception de La France Insoumise (LFI). Dans une tribune publiée dans le Journal du dimanche (JDD) du 30 novembre 2019, Jean-Luc Mélenchon, Président de LFI et Bastien Lachaux, député de Seine-Saint-Denis estiment que «il faut ramener nos soldats à la maison». Est-ce à dire que pour eux, c'est adieu la dette du sang si tant est qu'ils reconnaissent son existence ? N'aurait-on pas occulté au 43 rue de Dunkerque, siège de LFI, certains des fondements de cette dette ? La France insoumise fût celle qui répondit à l'Appel du 18 juin 1940 du général De Gaulle et l'Afrique n'a pas été en reste. La France insoumise fût La France Libre, avec Brazzaville pour première capitale pendant deux ans. La France insoumise fût celle incarnée par le capitaine Charles N'Tchoréré, né à Libreville (Gabon) en 1898 et donc compatriote de Danièle Obono, la députée LFI de Paris. A la tête de la 5^e compagnie du 53^e régiment d'infanterie coloniale mixte sénégalais (53^e RICMS) chargée en juin 1940 de la défense du village d'Airaines au sud d'Amiens, son unité opposa une farouche résistance face à l'ennemi. Fait prisonnier le 7 juin 1940, il fut abattu d'une balle dans la nuque pour avoir revendiqué d'être traité comme officier français. La France insoumise fut la France de la Résistance, et comme le rappelle le colonel Maurice Rives, co-auteur du livre «Héros méconnus», dans un article paru en 2008, «plus de 5 000 tirailleurs sénégalais et malgaches, déserteurs ou évadés des camps de prisonniers après l'armistice de 1940, ont choisi de rejoindre la Résistance». Si l'analyse faite par le général Lecointre est fondée, comment la France pourrait-elle se dire insoumise en abandonnant aux seules forces de défense des pays du front le soin de restaurer une situation dont dépend aussi sa sécurité et celle de l'Europe?

Du sentiment anti-français.

La mort des 13 militaires français au Mali le 25 novembre 2019 a naturellement provoqué une très vive émotion en France, d'une part parce que c'est le plus lourd bilan dans ses opérations extérieures depuis 1983 (58 soldats sont morts le 23 octobre 1983 au Liban) et d'autre part parce que ce drame est intervenu à un moment où, selon certains analystes, se développe en Afrique d'une manière générale et en particulier au Sahel ce qui est décrit comme un «sentiment anti-français». Quelques titres de média sont révélateurs à cet égard. [«En Afrique "le sentiment anti-français se développe" parfois avec l'aval du pouvoir en place»](#) (France 24) «G5 Sahel: le sentiment anti-français prend de l'ampleur dans la région» (VOA). ["A bas la France". Enquête sur le sentiment anti-français en Afrique"](#) (Jeune Afrique). «Franc CFA, Barkhane, au coeur du « sentiment anti-français» en Afrique». (TV5 Monde). Commentant ce dernier article, un internaute note: «Ce n'est pas un sentiment anti français... C'est un sentiment contre la politique française en Afrique.» Et s'il avait raison ?

A un groupe de jeunes, qui, de par leurs propos, pourraient être suspectés de nourrir un «sentiment anti-français », il faut lire le texte ci-après: « *Oui, Seigneur, pardonne à la France qui dit bien la voie droite et chemine par les sentiers obliques // Qui m'invite à sa table et me dit d'apporter mon pain, // Qui me donne de la main droite et de la main gauche enlève la moitié // Oui Seigneur, pardonne à la France qui hait les occupants et m'impose l'occupation si gravement*». Demandez-leur ensuite s'ils connaissent l'auteur de ces lignes et s'ils approuvent son analyse. Il y a de fortes chances qu'ils répondent «non» à la première question et «oui à 200 %» à la seconde. Leur surprise sera grande en apprenant que ce texte est un extrait d'un poème de Léopold Sédar Senghor intitulé [«Poème Prière de paix](#) » dédié en janvier 1945 à ses amis Georges et Claude Pompidou. Ce poème débute en latin par « *Sicut et nos dimittimus debitoribus nostris*», soit en français *«Comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés»*. C'est l'un des passages du « Notre Père », la prière universelle que les chrétiens du monde entier récitent à l'adresse de leur Dieu. Les grand-parents ou parents de ces jeunes ont peut-être pardonné. Mais pas eux.

L. D. Ouédraogo

Références

«1914-1918: l'Afrique a payé un lourd tribut à «la Grande guerre». *Michel Lachkar*
<http://geopolis.francetvinfo.fr/1914-1918-l-afrique-a-paye-un-lourd-tribut-a-la-grande-guerre-182833>

«Aux tirailleurs sénégalais morts pour la France». Léopold Sédar Senghor
<http://1dfl.fr/Aux-tirailleurs-senegalais-morts-pour-la-France.html>

Discours du Président Macron à l'occasion du 75ème anniversaire du débarquement en Provence
<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2019/08/15/ceremonie-du-75eme-anniversaire-du-debarquement-en-provence>

La lettre du Chemin des Dames. Hommage aux tirailleurs sénégalais
https://horizon14-18.eu/wa_files/Hommage_20aux_20tirailleurs_20s_C3_A9n_C3_A9galais.pdf

«Sépultures des poilus venus du Burkina». Paddygenealo
<http://paddygenealo.over-blog.com/2016/11/sepultures-des-poilus-venus-du-burkina.html>

Discours du Président François Hollande à Bamako (2 février 2013)
<https://ml.ambafrance.org/Discours-de-Francois-Hollande>

Mort de 13 soldats français au Mali: le général François Lecointre invité de RFI
<https://www.rfi.fr/fr/emission/20191129-general-francois-lecointre-chef-etat-major-armees>

Poème Prière de paix. Léopold Sédar Senghor
<https://paroles2chansons.lemonde.fr/auteur-leopold-sedar-senghor/poeme-priere-de-paix.html>